



UNION LOCALE DES SYNDICATS C.G.T. et U.G.I.C.T.- C.G.T. de BEZONS  
6 rue Parmentier – 95870 – BEZONS  
tel: 09.62.18.32.01- 06 42 61 15 19  
Courriel : ulcgt.bezons@orange.fr



## Bulletin de l'union locale CGT de Bezons, spécial confinement N°3

*Dans bon nombre d'entreprises, la lutte contre l'épidémie passe après la production et le chiffre d'affaire. Mais il apparaît que le nombre d'entreprises à l'arrêt a augmenté. Dans les hôpitaux la situation est catastrophique. Les appels de soignants pour durcir le confinement se multiplient. Il est nécessaire que les entreprises qui ne produisent rien d'indispensable à la population n'obligent pas les travailleurs à se concentrer sur les lieux de travail.*

*Bien sûr, toute l'activité ne peut pas s'arrêter. Bien des tâches sont indispensables. Mais il n'y a aucune raison d'exposer ceux qui les font ainsi que leurs proches et au final toute la société à des risques inutiles. Il faut garantir des conditions de travail en toute sécurité.*

**Chez PPG**, (ex joint français): la direction a mis en chômage technique les équipes qui travaillaient pour l'automobile, mais pas celles qui travaillent pour l'aéronautique. Elle a, en plus, demandé aux salariés du secteur de la R&D, de venir à l'usine pour rattraper du travail en retard... 3 collègues sont malades du fait du covid. Il n'est pas possible de garantir la sécurité. Ils continuent de demander l'arrêt de la production. La plupart des avions ne volent plus, il n'y a donc pas d'urgence à fabriquer des composants. La priorité ne doit pas être le carnet de commandes mais la santé de ceux qui travaillent.

**Chez Tencate** : Depuis le 1er avril, l'usine est en chômage partiel. Il était temps. L'usine produit du textile pour le BTP qui n'a rien d'indispensable, ce ne serait pas le cas si nous produisions des masques ou des blouses jetables. Par contre, elle vient d'annoncer une prime de 600 euros. Est-ce comme cela qu'elle chiffre la santé de ses salariés ?

**Chez Yvel**, l'usine est à l'arrêt depuis deux semaines. La direction est pressée de relancer la production et annonce un redémarrage lundi. Pourtant, les hospitaliers annoncent que la semaine prochaine sera certainement la plus difficile depuis le début confinement. L'irresponsabilité peut devenir criminelle dans cette période.

**Chez Alès** : Le travail devait reprendre, la reprise a finalement été repoussée de deux semaines. Cela signifie aussi que les salariés auront une paie avec un mois de chômage partiel. Dans la chimie, il est payé à 95 %. Mais avec la perte des primes d'équipes, cela fait plusieurs centaines d'euros en moins. Ils n'ont pas d'autres choix que de rester à la maison avec l'inquiétude de ne pas pouvoir honorer toutes les factures et l'inquiétude pour l'emploi dans les mois qui viennent. Il n'y a pas de raison que les ouvriers paient pour l'épidémie. Le salaire doit être maintenu en totalité.

**Chez Aswo** : l'entreprise a en grande partie déménagé à la Neuville (95). La plupart des salariés sont en télétravail. Mais une petite partie reste sur place. L'entreprise distribue des pièces détachées pour l'électroménager. Beaucoup comprennent que ce travail peut-être nécessaire dans la période. Mais pas n'importe comment. Bien sûr tout le monde fait attention. Parmi eux des collègues partagent leur vie avec des conjoints à la santé très fragile. Ramener le virus chez soi, c'est prendre le risque de les rendre gravement malade. Ils n'ont pas le droit à l'erreur. Mais justement l'affaire n'est pas simple. Enlever des gants ne se fait pas n'importe comment, faut-il enlever ses vêtements avant de rentrer ? Bref les questions sont nombreuses. Qui peut garantir qu'ils ne sont pas en train de faire une erreur grave. Ils demandent au minimum la venue de la médecine du travail pour garantir la sécurité de leurs gestes.

**Chez ALBAX**, La carrosserie a décidé de mettre le personnel au chômage technique, Nous exigeons que les salaires soient maintenus à 100 %.

**Dans le bâtiment et les travaux publics**, plusieurs chantiers sont à l'arrêt. Mais pas tous. Nos camarades nous font remonter des conditions de travail qui ne laissent pas de place aux prétendues « mesures sanitaires ». Le plus souvent les chantiers ne sont pas indispensables. Il ne s'agit pas de construire des hôpitaux d'urgences et même sur les chantiers qui concernent des établissements médicaux, ils ne sont pas liés à la situation et peuvent attendre. La meilleure protection c'est le confinement à la maison !

**Intérimaires** : Avec le confinement, et le ralentissement de l'activité économique bon nombre d'intérimaires se retrouvent en fin de missions. Préoccupés par les factures, certains sont parfois pressés de retrouver une mission et surtout un revenu. Cela va à l'encontre des recommandations des soignants. Il n'y a aucune raison de faire peser la crise sur les plus précaires. Le chômage partiel payé à 100 % pour tous les intérimaires comme pour les autres devraient être la règle.

**Chez les territoriaux** : le travail est essentiel pour assurer certains services à la population. Faire tourner le centre de santé, la distribution de colis aux associations, aux anciens mais aussi la voirie, le cimetière, certains services administratifs ou l'accueil des enfants de soignants. Plusieurs collègues sont arrêtés car malades du Covid. D'autres gardent les enfants ou ont une santé fragile. Les activités sont réduites mais de nombreux collègues sont volontaires pour remplacer ou renforcer les équipes qui tournent. Dans les discours, les dirigeants aiment bien clamer qu'ils gèrent mais le travail dans la fonction publique c'est les agents qui le font.

**A la Poste** : De la même façon, une partie du courrier, l'accueil au guichet est indispensable. La direction se rappelle maintenant de « notre mission de service public ». Mais les réductions de personnel depuis des années ont sacrément dégradé la situation et rendent tout plus compliqué aujourd'hui. Les horaires d'ouvertures ont réduit, l'organisation du travail a été modifiée, il y a un vigile et des équipements, masques gants, gel. Et pourtant, il y a eu des cas de Covid à la distribution. La poste de Bezons est donc fermée pour plusieurs jours.

**Dans les établissements de santé** : chez korian : La situation est difficile, les équipements de sécurité sont distribués au compte goutte. Certains soignants sont malades. Beaucoup sont exténués. Et, malheureusement les premiers décès à cause du Covid arrivent.

**Dans les écoles :** Trois écoles avec accueils du soir et midi restent ouvertes à Bezons pour les enfants de soignants, la municipalité envisage d'ouvrir aussi des accueils de loisirs le week-end. Les enseignants continuent à faire travailler les élèves à distance. Mais là encore, les inégalités aggravent la situation. Toutes les familles n'ont pas d'ordinateur, et quand il y en a un à la maison, il faut aussi le partager entre les enfants et les parents en télétravail. Le ministre fait des discours... mais la réalité en est trop souvent éloignée.

**Sous prétexte de lutte contre le virus et d'urgence sanitaire le gouvernement a pris des décrets contre les droits des travailleurs.**

Les payes commencent à tomber. Le chômage partiel ne maintient que 84 % du salaire net. Concrètement les pertes seront en centaines d'euros sur les salaires. Les factures, elles, ne diminuent pas, au contraire ! Avec la crise sanitaire, la vie est plus dure, ce n'est pas seulement la faute au virus mais aussi à la rapacité des privilégiés.

Imposons le paiement du chômage à 100 % et le contrôle des prix.

### **Vacances ?**

Dans de nombreuses entreprises, les directions commencent à faire savoir qu'elles imposeront de prendre 5 ou 6 jours de congés à la place du chômage partiel. Nos congés on en a besoin pour prendre des vacances avec nos familles ou non. Le gouvernement lui même a jugé utile de préciser que « le confinement, ce n'est pas les vacances ». On est d'accord : pas touche à nos congés !

### **Prime ?**

Le gouvernement, a offert aux entreprises des dispenses d'impôt et de cotisations, si elles accordaient des primes à leurs salariés. En fait, le gouvernement aide les patrons à faire revenir les travailleurs dans les entreprises malgré le confinement. C'est « le salaire de la peur ». Quelques centaines d'euros ne nous font pas oublier qu'il s'agit d'une épidémie grave et que la meilleure façon de lutter contre la contagion, c'est de faire ce que les soignants nous demandent : rester à la maison quand la production n'est pas indispensable.

Ces ordonnances permettent aux employeurs de modifier les dates de congés, d'imposer des week-end travaillés et des semaines de 60 heures ! Tout montre que bien des patrons sont déjà dans les starting-blocks pour rattraper le « temps perdu » du confinement. Ce n'est pas aux travailleurs de payer la facture.

**UNION LOCALE DES SYNDICATS C.G.T. et U.G.I.C.T.- C.G.T. de BEZONS**

6 rue Parmentier – 95870 – BEZONS

tel: 09.62.18.32.01- 06 42 61 15 19

Courriel : [ulcgt.bezons@orange.fr](mailto:ulcgt.bezons@orange.fr)

<http://cgtbezons.over-blog.com/>